

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE DE [REDACTED]	
N° [REDACTED]	
-T-	
CODE UNITÉ 02920	PROCÈS-VERBAL N° / 197 2757 du 23/07/1979

PROCÈS - VERBAL

D'ENQUETE - PRELIMINAIRE

Renseignements
Administratifs.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE 20-07-79 46	
N° PIÈCE	N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
O B J E T - Objet volant non identifié.
R E F E R E N C E - Apparition en date du 20 juillet 1979 à 10 heures 00 -

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **G** , **M** , Adjudant, Officier de Police Judiciaire
S , **P** , Gendarme, Officier de Police Judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S)
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR **Le 23 juillet** à la lecture de la Presse régionale (), nous nous apercevons que des ouvriers travaillant chemin de () auraient aperçu, dans la journée du 20 juillet 1979, aux environs de 10 heures, un objet volant non identifié.

---- Nous nous rendons immédiatement sur les lieux de ce "vol" et nous contactons les différents intéressés témoins des faits.

---- La première des personnes ayant été témoin des faits est monsieur **G** , employé en tant que magasinier vendeur, chemin () dans une entreprise de carrelage. L'intéressé nous précise qu'aux environs de 10 heures, alors qu'il sortait de l'entrepôt dans lequel il travaillait, son regard a été attiré par une forme brillante effectuant un vol stationnaire au dessus d'une maison distante d'environ 300 mètres de sa position.

---- Intrigué par cet engin, il l'a observé pendant quelques minutes puis a fait appel à des ouvriers travaillant à proximité pour ne pas être le seul témoin de ces faits.

---- Les autres témoins, messieurs **V** , **M** , **L** ont également été entendus.

---- Trois de ces témoignages (**M** , **L** ET **N**) sont assez proches l'un de l'autre. En effet, ces différentes personnes ont vu un engin paraissant rond dans une certaine position et allongé dans une autre. Ces témoignages sont cependant en contradiction quant à l'importance de l'engin, mais cette divergence pourrait provenir du moment où ces différentes personnes ont observé l'engin et son éloignement au moment de cette observation.

---- Seul monsieur **V** , ayant observé l'engin alors qu'il s'éloignait ne peut en donner une description précise.

---- Ces différents témoignages font l'objet des pièces 1, 2, 3 et 4.

---- croquis de l'engin d'après descriptions - PIÈCE N° 5.

.../...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1 Monsieur le Préfet de la [REDACTED]	DATE DE CLOTURE LE 24 septembre 79	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ Adjudant Chef FATA
	<input type="checkbox"/> 2 Monsieur le Procureur de la République à [REDACTED]		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2 Dirgend. Bureau Emploi-Renseignement Section opérations de Groupement	SIGNATURE	
	ARCHIVE TRANSMISE AD CDT.		

--- AU cours de notre enquête nous avons vérifié si des vols n'avaient pas été effectués à partir des différentes bases et aérodrome de la région.

--- De ces vérifications il ressort que :
Le chef de pilote de l'aéroport de était en vol
au dessus d' au moment de l'apparition de l'engin.
Ce dernier n'a aperçu aucun engin suspect.

Aucun vol ou exercice au départ de la base de ' du
n'a été fait.

A notre connaissance, aucune opération publicitaire n'a été
faite au moment des faits.

Fait et clos à

le 24/09/1979

GROUPEMENT

L de la

COMPAGNIE O

d°

UNITE

-T-

P.V N° 2757 / 19

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

M

, B

- Témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR **Vingt trois juillet mil neuf cent soixante dix-neuf**
 NOUS SOUSSIGNÉ (S), **S**, **P**, **Gendarme, Officier de Police Judiciaire**

VU LES ARTICLES **16** à **19** et **75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

à son domicile entendons :

M, **B**, **ans, maçon, demeurant Clos de** à
 ()
 né le **à** () de **L** et de
B **L**
 nationalité **Italienne**

qui nous déclare à 10 heures 15 -

---- Vendredi 20 juillet 1979, aux environs de 9 heures 50 ou 10 heures, alors que je me trouvais sur le chantier, chemin à (), j'ai été appelé par monsieur **M** qui m'a demandé d'observer, avec lui et d'autres personnes, un objet qui effectuait un vol stationnaire au dessus d'une maison distante de 200 mètres environs.

---- J'ai donc vu cet objet, se trouvant à 400 mètres d'altitude environ. Il avait une forme ronde d'un diamètre de 2 mètres, lorsqu'on le voyait dans une certaine position, et une forme fine, allongée, d'une hauteur se rapprochant également des deux mètres dans une autre position.

---- Cet engin était de couleur brillante.

---- Bien que le vol soit relativement stationnaire, cet engin descendait et montait lentement, tournait sur lui-même en s'éloignant.

---- Entre deux mouvements, il restait environ 5 ou 6 secondes sans bouger.

---- Pendant tout le temps qu'a duré notre observation, je n'ai entendu aucun bruit venant de cet engin.

---- Cet engin avait une ressemblance assez lointaine, suivant sa position, avec les dirigeables utilisés pendant la guerre.

---- Au moment de son départ définitif, il est tout d'abord parti en direction du nord, puis alors qu'il arrivait au dessus de il a pris la direction de l'ouest.

---- A mesure de son éloignement, cet engin s'élevait en altitude.

---- Je ne puis rien vous dire de plus sur cette affaire.

---- Le 23 juillet 1979 à 10 heures 15

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persis et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

-(A signé au carnet de déclarations)-

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE

d°

UNITE

-T-

P.V N° 2757 / 19 79

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.M.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

L

L - Témoin.

RÉFÉRENCES

CE JOUR **Vingt trois juillet mil neuf cent soixante dix-neuf**
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **S**, **P**, Gendarme, Officier de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES **16 à 19 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

sur les lieux de son travail entendons :

L, L, ans, demeurant à
()
né le à () de M. (décédé) et de
B A
nationalité française

qui nous déclare à 10 heures 15 -

---- Vendredi 20 juillet 1979, aux environs de 10 heures, monsieur N m'a fait appeler pour que j'observe en sa compagnie un engin inhabituel.

---- Il s'agissait d'un engin de forme ronde de 5 mètres de diamètre environ, en vol stationnaire au dessus d'une maison à 200 mètres de nous et à environ, 300 mètres d'altitude pour l'engin.

---- Cet engin a ensuite repris de l'altitude, tournant sur lui-même et ne nous apparaissant plus que comme une ligne verticale d'un mètre de largeur environ sur 3 mètres de longueur.

---- Par moment cet engin nous paraissait brillant, à d'autres moments noir.

---- Il n'émettait aucun son, mais s'élevait et se déplaçait vers le nord.

---- Il se déplaçait toujours vers le nord, aussi bien lorsque sa forme était ronde que quand il était de forme allongée.

---- J'ai observé cet engin pendant 1/4 d'heure environ, lorsque je l'ai rapidement perdu de vue, car il s'est rapidement éloigné, aussi bien en distance qu'en altitude.

---- Lorsqu'il s'est éloigné, aucun signe de fumée n'était visible.

---- Pour le rapprocher d'une forme connue, cet engin ressemblait aux dirigeables utilisés en protection pendant la guerre.

---- Je n'ai rien remarqué de particulier pendant mon observation.

---- Le 23 juillet 1979 à 10 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persifle et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

-(A signé au carnet de déclarations)

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE DE ESCADRON

d'

UNITE

-T-

P.V N° 2757 / 1979

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

N

G

- témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR **vingt trois juillet mil neuf cent soixante dix-neuf**
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), **XXXXX G M**, Adjudant, Officier de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES **16 à 19 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

sur les lieux de son travail entendons :

N G, ans, magasinier vendeur, demeurant Chemin
 né le () de E et de G
 E
 nationalité française

qui nous déclare à 10 heures 15

---- Le vendredi 20 juillet 1979, à 10 heures, je sortais de l'entrepôt en direction de ma voiture, lorsque mon regard a été attiré par un objet argenté qui stationnait à environ 300 mètres AU dessus d'une maison.

---- Cet objet dont j'ignore l'origine était de forme ovale lorsqu'on le regardait de face et il brillait tellement que j'avais mal aux yeux. Il semblait être constitué d'un métal argenté ressemblant à de l'aluminium brillant.

---- Son diamètre était d'environ 5 mètres, vue de face. Il est resté environ 10 minutes au dessus de la maison, puis il s'est tourné en oblique et à ce moment là son diamètre était d'environ 2 ou trois mètres.

Lorsqu'il était dans cette position, sa couleur était noire.

---- Après s'être tourné en oblique, il a parcouru environ 40 M. presque à l'horizontale et il s'est arrêté 1 ou 2 minutes pour s'élever d'environ 300 mètres par rapport à sa position d'origine. Il s'est à nouveau arrêté une ou deux minutes, puis il est reparti sur une trajectoire oblique, vers l'ouest, montant très haut à une vitesse que je ne puis évaluer.

---- Lors de ses déplacements, cet objet ne faisait aucun bruit.

---- Lorsque j'ai aperçu cet engin jusqu'au moment de sa disparition, le ciel était bleu et sans nuage.

Je vous précise que lorsque j'ai aperçu cet engin éblouissant, ce ne pouvait être le fait du soleil, vu sa position.

---- J'ai appelé trois camarades qui ont pu constater comme moi la présence de cet objet non identifié.

J'ai même téléphoné au Journal pour qu'ils prennent des clichés photographiques, mais lorsqu'ils sont arrivés, l'après midi, l'engin avait disparu.

.../...

O. M.

Je précise en outre que cet objet est apparu à notre vue
que durant 20 minutes environ.

---- Le 23 juillet 1979 à 10 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher

-(A signé au carnet de déclarations)-

GROUPEMENT

de
COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

UNITE

-T-

P.V N° 2757 / 19 79

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

V D - ténoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt trois juillet mil neuf cent soixante dix-neuf

NOUS SOUSSIGNÉ(S), G M, Adjudant, Officier de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

sur les lieux de son travail entendons :

V d ans, retraité de Police, demeurant
né le à ()

qui nous déclare à 10 heures 40 -

---- Le vendredi 20 juillet 1979 à 10 heures 15, je me trouvais de
le bureau de la banque , chemin à .J'ai été appelé par monsieur N qui voulait me faire
constater la présence d'un objet inconnu dans le ciel, au dessus
de la montagne, en direction de l'ouest.---- Je suis sorti, et effectivement j'ai vu un objet rond de
80 cm à 1 mètre de diamètre, vu de loin.---- J'avais l'impression qu'il pivotait par intermittence par mes
moment et il brillait plus fortement---- L'ayant vu de très loin, je ne puis vous donner la couleur et
les caractéristiques de l'engin.---- Je dois vous préciser que lorsque monsieur N m'a appelé
celà faisait environ 15 minutes qu'il observait cet engin et il
s'était déjà déplacé.

---- Lorsque je l'ai vu il se trouvait au-dessus de la montagne de

---- Lorsque j'ai observé cet engin j'étais obligé de fermer les
yeux et cela ne venait pas du soleil qui se trouvait dans mon dos

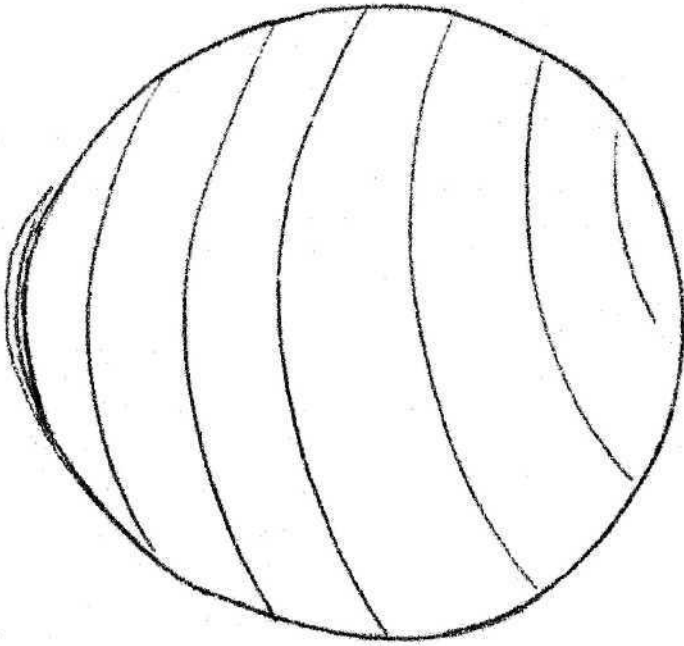
---- Je n'ai rien d'autre de plus à déclarer sur cet objet.

---- Le 23 juillet 1979 à 11 heures 00 -

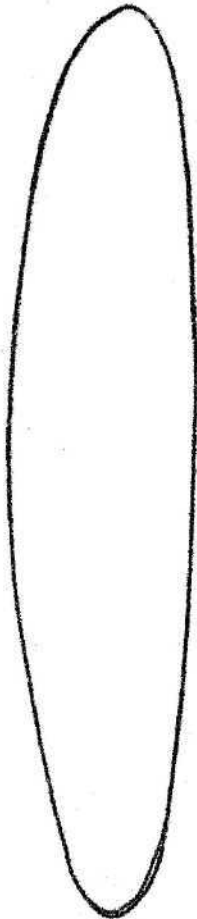
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

-(A signé au carnet de déclarations)-

P I E C E N ° 5



**Diamètre entre 0,50 mètre et
5 mètres suivant le moment où
l'engin a été aperçu**



**Hauteur comprise entre 2 et 3
mètres.**